

Tribunal cantonal - Le Château - CP 24 - 2900 Porrentruy 2

Le Château
Case postale 24
CH-2900 Porrentruy 2

t +41 32 420 33 00
f +41 32 420 33 01

ccp 25-11354-0

Porrentruy, le 31 mars 2017

Communiqué de presse

Rapport 2016 du Tribunal cantonal

Le Tribunal cantonal publie son rapport d'activités 2016 à l'attention du Parlement.

Le rapport présente les activités déployées en 2016 par les instances judiciaires cantonales ainsi que par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, dont la Cour administrative est autorité de surveillance.

Le Tribunal cantonal considère que la justice jurassienne a fonctionné de manière satisfaisante et efficace au cours de l'exercice 2016.

Au niveau du Tribunal cantonal, le nombre d'affaires introduites en 2016 a augmenté par rapport à l'année 2015, de même que le nombre d'affaires liquidées. Le nombre d'affaires reportées en 2017 est identique à celui de l'année précédente. Les procédures sont en particulier plus nombreuses à la Cour administrative, en raison notamment des évaluations de fonctions menées au sein de l'administration cantonale, ainsi qu'à la Cour pénale.

Le Tribunal de première instance voit lui aussi une augmentation du nombre d'affaires introduites. En outre, le Tribunal pénal, qui se compose de trois magistrats, a été saisi 31 fois l'année dernière (21 fois en 2015). La charge de travail qui en découle est significative, également pour le personnel administratif.

Le Ministère public a constaté une augmentation des dossiers en 2016, ainsi qu'un développement de la criminalité (nombre d'infractions) intercantonale et internationale, ce qui alourdit les procédures. Le bureau des contraventions fonctionne quant à lui de manière satisfaisante, en dépit des tâches toujours plus nombreuses qui lui incombent.

Au niveau du Tribunal des mineurs, un renversement de la tendance des dernières années a été constaté, avec une augmentation de la délinquance juvénile (+50%). L'année 2016 a également et surtout été marquée par le passage de témoin entre Yves Richon, juge des mineurs depuis l'entrée en souveraineté, et Carole Girardin, qui est entrée en fonction le 1^{er} mars.

Personne de contact : Gérald Schaller, président 2016 du Tribunal cantonal, 032 420 33 00